



## TOUR ET DETOURS

Membre de l'USC

Association de randonnées pédestres régie par la loi de 1901

N° SIRET : 523 399 327 00015

Enregistrement à la sous-préfecture de DIE n°W261000084

**Rue Aristide DUMONT - 26 400 CREST**



Tél. Président : 06 26 33 18 57

Email : [president@touretdetours.fr](mailto:president@touretdetours.fr)

Site web : [www.touretdetours.fr](http://www.touretdetours.fr)

Assurance RCP : GROUPAMA/Willis Towers Watson 92814 Puteaux Cedex - Garantie financière : Groupama 8-10 rue d'Astorg - 75008 PARIS  
Association bénéficiaire de l'immatriculation Tourisme de la Fédération de la Randonnée Pédestre - 64 rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS  
N° d'immatriculation : IM 075100382

### NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

**SEJOUR RAQUETTES dans le QUEYRAS à ARVIEUX**

**DU VENDREDI 17 MARS AU DIMANCHE 19 MARS 2023 (3 jours, 2 nuits)**

**Coût du séjour = 160 Euros avec location des ARVA (hors assurances)**

**COVOITURAGE NON INCLUS (environ 35 €)**

**Animateurs des randonnées :**

**Daniel ROMAN (0605430262) et Gilles CHASTAN (0751676207)**

La sortie est ouverte exclusivement aux adhérents de Tour et Détours.



Le village d'Arvieux ouvre la porte à la vallée de l'Izoard, également appelée le Val d'Azur, traversée par le torrent l'Aigue d'Arvieux. Le village de vacances « les Esquirousses » est situé à 1780m d'altitude et vous accueille dans le cadre exceptionnel du Parc Naturel Régional du Queyras.

**Nombre de participants et déplacements:** 10 minimum - 16 maximum - déplacement en co-voiturage

**Date et durée du séjour :** du vendredi 17 mars au dimanche 19 mars 2023 (2 nuits)

**Hébergement :** VTF « Les Esquirousses » - Hameau de Brunissard - 05350 ARVIEUX

**Conditions :** en chambre double (draps et linge de toilette fourni) - pas de possibilité de chambre individuelle.

**Accompagnement :** Toutes les randonnées sont encadrées par les animateurs du club.

**Clôture des inscriptions : 28 février 2023**

**Programme du séjour et des randonnées :**

**Vendredi 17 mars 2023 :**

Matin : Départ de CREST le matin (7h) - distance 210km

Casse croute et/ou Pique nique tiré du sac

Randonnée raquettes « Château Ville Vieille » - durée= 4h / dénivelé =+690m / distance= 8km

**Samedi 18 mars 2023 :**

Randonnée raquettes « Le Hameau de Clapeyto » - durée= 6h / dénivelé =+850m / distance= 12km

## Dimanche 19 mars 2023 :

Randonnée raquettes « Arvieux Lac de Roue » - durée= 5h / dénivelé =+200m / distance= 10km  
Retour sur Crest.

Les repas du déjeuner de ces 2 journées sont sous forme de pique-niques fournis par l'hébergement.

Altitude maximum prévue = 2300m

Ce programme est susceptible d'être modifié sur décision du responsable en fonction de divers paramètres (conditions climatiques ou condition physique des participants.)

**PRIX DU SEJOUR : 160€ + 35€ de covoiturage à régler lors du séjour**

### LE PRIX COMPREND :

- les dîners du vendredi 17 mars et samedi 18 mars 2023, les petits déjeuners et les pique-niques des samedi 18 mars et dimanche 19 mars,
- Les boissons AUX REPAS pris au centre (vin, café ou tisane)
- L'hébergement (draps et linge de toilette fourni-) 2 nuits
- L'accompagnement des randonnées
- Les taxes de séjour + frais divers de dossier + frais immatriculation tourisme
- L'assurance «Assistance Voyageur» incluse avec votre licence.

### NE SONT PAS COMPRIS :

- Le déjeuner de l'aller (jour du départ)
- Le covoiturage (environ 35 €) à régler lors du séjour
- La location des raquettes
- Les achats personnels
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme «compris»

### INSCRIPTIONS :

Contactez **Daniel ROMAN (06 05 43 02 62)**

- Si disponibilité, Régine DENIAU (tél 06 88 38 90 59 [regine.deniau@wanadoo.fr](mailto:regine.deniau@wanadoo.fr)) vous fera parvenir UN BULLETIN D'INSCRIPTION et de souscription aux assurances
- Puis transmettre votre dossier d'inscription à **TOUR ET DETOURS - Rue Aristide Dumont - 26400 CREST** composé :
  - du bulletin d'inscription correctement rempli et bien lisible
  - du bulletin de souscription aux assurances optionnelles (même si vous ne les souscrivez pas, vous devez cocher que vous avez bien pris connaissance des conditions ).
  - d'un chèque de 160€ + éventuellement l'assurance à 8 €, en un SEUL chèque, à l'ordre de **Tour et Détours, en précisant le séjour concerné au dos des chèques ainsi que le nom des personnes concernées.**
- Les locations de raquettes et le covoiturage seront à régler lors du séjour

### CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

En cas d'annulation, possibilité de remboursement si vous trouvez un remplaçant (ou si nous avons des adhérents en liste d'attente) ou si vous avez souscrit l'assurance annulation et que vous remplissez les conditions requises de remboursement de l'Assurance annulation.

En aucun cas, la souscription aux assurances optionnelles n'est remboursable.

Fait à Crest, le 29 Janvier 2023.

Les Responsables du séjour : Daniel ROMAN  
Gilles CHASTAN

**RECLAMATIONS DES PARTICIPANTS** Après avoir saisi l'association organisatrice et, à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le participant au séjour peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisie sont disponibles sur son site : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel)

Pièces jointes ou téléchargeables sur [www.touretdetours.fr](http://www.touretdetours.fr): Bulletin d'information préalable - Annexes 10 et 11 : notice d'assurances optionnelles et contrat - Annexe 12 bis : obligation d'information des articles R211-3 à R211-11 du Code du tourisme.